

4 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Delghust Jean-Luc ;Dupont Maïté (coordinateur(trice)) ;Mulkers Sandrine (coordinateur(trice)) ;															
Langue d'enseignement	Anglais															
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve															
Préalables	Avoir suivi un cours correspondant au niveau A2 supérieur du 'Cadre Européen commun de référence pour les langues' (Conseil de l'Europe).															
Thèmes abordés	Le cours est articulé sur différents textes et vidéos qui traitent de thèmes de vulgarisation juridique.															
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme du cours (en fin de BAC 1), l'étudiant devra avoir atteint le niveau B2 (inférieur) du 'Cadre Européen commun de référence pour les langues' (Conseil de l'Europe) et cela dans les 3 aptitudes suivantes :</p> <p>1</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. compréhension à la lecture, 2. compréhension à l'audition, 3. expression orale. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>															
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Les étudiant-es qui suivent le cours LANGL1821 passeront les évaluations suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Test de placement: au début de l'année académique, un test de placement est organisé pour déterminer le niveau des étudiant-es, qui auront ensuite accès soit au cours LANGL1821, soit au cours LANGL1822. Le résultat de ce test de placement n'est pas pris en compte dans l'évaluation finale. 2. Examen Q1: A la session de janvier, les étudiant-es présenteront un examen, qui évaluera leurs connaissances en vocabulaire juridique du livre de référence, grammaire et compréhension à l'audition de la matière vue au Q1. En cas d'échec à la session de janvier, cette matière sera évaluée à nouveau en juin avec le reste de la matière de l'année. 3. Examen écrit de fin d'année académique porte sur les textes et vidéos vus en classe, le vocabulaire et toute la grammaire du cours. 4. Les étudiant-es passeront aussi un test oral de prononciation anglaise en fin de Q2 basé sur les activités et la matière spécifiques à la prononciation travaillées en cours d'année. 5. L'évaluation continue certificative pour les étudiant-es est calculée sur base du travail régulier (activités de cours en classe et en ligne). <p>L'éventuel examen de 2e session porte sur toute la matière du cours (examen écrit + test de prononciation). La note obtenue reflètera uniquement le résultat obtenu à cet examen + test oral.</p> <p>Pondération:</p> <table border="1"> <tr> <td>Examen Q1</td> <td>/6.5</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Evaluation Continue</td> <td>/1.5</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Test de prononciation</td> <td>/2</td> <td>/20</td> </tr> <tr> <td>Examen Ecrit de fin d'année</td> <td>/10</td> <td>/80</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>/20</td> <td>--> Ramené sure 20</td> </tr> </table> <p><i>En fonction des conditions, certaines parties d'examen pourraient avoir lieu sur Teams.</i></p>	Examen Q1	/6.5	-	Evaluation Continue	/1.5	-	Test de prononciation	/2	/20	Examen Ecrit de fin d'année	/10	/80	TOTAL	/20	--> Ramené sure 20
Examen Q1	/6.5	-														
Evaluation Continue	/1.5	-														
Test de prononciation	/2	/20														
Examen Ecrit de fin d'année	/10	/80														
TOTAL	/20	--> Ramené sure 20														

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Ce cours est construit selon la méthode de la classe inversée. Cet apprentissage passe par une première étape importante de préparation, durant laquelle les étudiant-es ont accès aux documents (textes, vidéos) à domicile via la plateforme Moodle UCL, et une série d'exercices et d'activités pour développer leur compréhension des documents. En classe, les étudiant-es ont l'occasion de poser des questions sur les problèmes rencontrés, approfondir certains aspects lexicaux et grammaticaux et participer à des activités de consolidation de la maîtrise de la matière abordée.</p> <p>L'apprentissage se fait en contexte sur la base de documents authentiques (compréhension à la lecture et à l'audition) et implique l'interaction des étudiant-es lors des activités de cours. Le vocabulaire et les structures de base (grammaire) sont exercés et consolidés par le biais d'exercices écrits et oraux. Les principes de prononciation anglaise sont abordés et exercés.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Cours d'anglais à orientation juridique destiné à donner aux étudiants le vocabulaire, la grammaire, les techniques de lecture et d'audition requises pour le niveau intermédiaire.</p> <p>Au terme de cet apprentissage (en fin de BAC 1), l'étudiant devra avoir atteint le niveau B2 du 'Cadre Européen commun de référence pour les langues' (Conseil de l'Europe) et cela dans les 2 aptitudes suivantes : compréhension à la lecture, compréhension à l'audition. Pour l'expression orale, le niveau B1 est visé.</p> <p>Afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins des étudiants qui ont eu un parcours différent lors de leurs études pré-universitaires, 2 cours d'anglais sont organisés en BAC 1: LANGL1821 (niveau B1) et LANGL1822 (niveau B2). La répartition des étudiants et leur orientation vers les différents cours s'effectuent d'après les résultats du test de placement/dispensatoire obligatoire en début d'année académique.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>A partir du portail UCL :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur Moodle UCL : le cours LANGL 1821 English for Lawyers (intermediate) • groupes Teams <p>App: Flowchase (accès fourni par l'ILV - détails au cours)</p>
<p>Autres infos</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La présence et la participation active aux cours est obligatoire. • Un monitorat facultatif English+ destiné aux étudiants en ayant besoin est organisé toute l'année par l'ILV à raison d'une heure / semaine. Les étudiants seront informés des modalités pratiques de ces monitorats via la plate-forme Moodle UCL. • Chaque professeur a au moins une heure de réception par semaine, et est disponible sur rendez-vous (sur place ou Teams) en fonction des disponibilités.
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>